



unicef 



Organisation
mondiale de la Santé

ATTEINDRE LES OMD EN MATIÈRE D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT **CIBLE** Évaluation des progrès à mi-parcours



© Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2004

Tous droits réservés.

Les termes et la présentation des matériels utilisés dans cette publication ne reflètent aucunement l'opinion de l'UNICEF ou de l'Organisation mondiale de la Santé concernant le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région ou de leurs gouvernements, ou le tracé de leurs frontières. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives pour lesquelles un accord n'a pas encore été conclu. Le statut définitif du Jammu et Cachemire n'est pas encore déterminé ; la ligne en pointillé représente le tracé approximatif de la ligne de contrôle acceptée par l'Inde et le Pakistan.

L'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé ne garantissent pas l'exhaustivité et l'exactitude des informations contenues dans la présente publication et ne sauraient être tenus responsables de tout préjudice subi à la suite de leur utilisation.

L'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé encouragent les demandes de reproduction ou de traduction de leurs publications – à des fins commerciales ou non. Toute demande et tous renseignements doivent être adressés à l'UNICEF, Division de la Communication, 3 United Nations Plaza, New York 10017, USA (Fax : +1 212 303 7985 ; E-mail : nyhqdoc.permit@unicef.org) ou à l'OMS, Marketing et diffusion, 20 Avenue Appia, 1211 Genève 27, Suisse (Tél. : +41 22 791 2476 ; Fax : +41 22 791 4857 ; E-mail : permissions@who.int).

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement ; Atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement en matière d'eau potable et d'assainissement : évaluation des progrès à mi-parcours, 2004

1. Approvisionnement en eau 2. Eau potable – réserves et distribution
3. Assainissement 4. Justice sociale 5. Développement 6. Durabilité
7. Développement du programme I. Titre

(ISBN 92 4 256278 5)

(Classification NLM: WA 675)



TABLE DES MATIÈRES

2	Avant-propos	4	Définitions des indicateurs	5	Objectif de ce rapport	6	Pourquoi la cible doit-elle être atteinte
8	Couverture en eau potable	10	Progrès réalisés pour atteindre la cible de l'eau potable	12	Couverture en assainissement	14	Progrès réalisés pour atteindre la cible de l'assainissement
18	Disparités dans la couverture	22	Le programme commun de surveillance	24	Estimations par pays, régionales et mondiales en matière d'eau et d'assainissement	32	Objectifs du Millénaire pour le développement : groupements régionaux

Avant-propos

L'accès à l'approvisionnement en eau salubre et à des installations d'assainissement hygiéniques est essentiel pour garantir la santé, ainsi que pour lutter contre la pauvreté, la faim, la mortalité infantile et les inégalités entre les sexes. Il est aussi indispensable au respect des droits et à la dignité de chaque femme, de chaque homme et de chaque enfant. Pourtant, 2,6 milliards d'individus – la moitié du monde en développement – n'ont même pas accès à des latrines « améliorées ». Une personne sur six – plus d'un milliard d'êtres humains – en est réduite à consommer de l'eau qui est peut-être contaminée. Les conséquences de notre échec collectif à résoudre ce problème condamnent à un avenir sombre des milliards d'individus prisonniers du cycle de la pauvreté et des maladies.

En adoptant les Objectifs du Millénaire pour le développement, les pays du monde se sont engagés à réduire de moitié le nombre de personnes privées d'accès à de l'eau de boisson salubre et à un assainissement de base. À ce jour, les résultats obtenus sont mitigés. À l'exception de l'Afrique subsaharienne, le monde est bonne voie d'atteindre la cible fixée pour l'eau potable d'ici à 2015, mais dans le domaine de l'assainissement, la situation stagne dans de nombreuses régions en développement.

Ce rapport, produit par le Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (PCS), contient les dernières estimations de la situation actuelle, ainsi que des projections de tendances. Ces estimations sont essentielles pour mesurer le rythme auxquels sont réalisés les objectifs nationaux et pour dégager des priorités, notamment pour les groupes mal desservis.

Les conclusions du rapport encourageront les pays où les progrès ont été lents à accélérer leurs interventions dans la période cruciale des années à venir. Dans les pays « en bonne voie », elles nous rappelleront que notre tâche ne s'achèvera pas tant que tout citoyen ne bénéficiera pas de ces services.



LEE Jong-wook
Directeur général
Organisation mondiale
de la Santé



Carol Bellamy
Directrice générale
UNICEF



